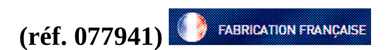




FICHE TECHNIQUE DU GRAIN DE JAVEL® PASTILLES (Parfum Menthe) ECOGENE

(réf. 077941) 



Plus pratiques que la Javel liquide, ***les Pastilles de Grain de Javel (Parfum Menthe) d'ECOGENE*** assurent SANS RISQUES D'ECLABOUSSURES, la désinfection, le nettoyage et le blanchiment.
La formule effervescente originale, à base de microcapsules de parfum, se dissout rapidement en libérant de l'Eau de Javel (hypochlorite de sodium) ainsi qu'une agréable fragrance.
Dans le respect des doses préconisées, ***les Pastilles de Grain de Javel (Parfum Menthe) d'ECOGENE*** sont SANS DANGER pour les FOSSES SEPTIQUES et TOUTES EAUX car elles permettent d'éviter les surdosages perturbateurs pour la flore bactérienne.
Efficaces et faciles d'utilisation, ***les Pastilles de Grain de Javel(Parfum menthe) d'ECOGENE*** conservent toutes leurs propriétés durant plusieurs années.

Composition

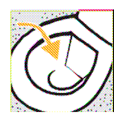
Troclosène sodium dihydraté (n°CAS : 51580-86-0) = 497 g/kg
Parfum.
Contient 28 % de chlore actif.
Agents de blanchiment chlorés 30 % et plus.
Biocide : TP2.
Informations composants : www.ab7.industries.fr

1 pastille de Javel équivaut à ½ verre d'eau de javel à 2,5 % de chlore actif

Propriétés et caractéristiques

Aspect du produit : pastilles blanches, odeur chlorée + menthe.
Solubilité : soluble dans l'eau avec effervescence.
pH à 20°C : (à 1% dans l'eau) 5,5 – 6,0

Mode d'emploi

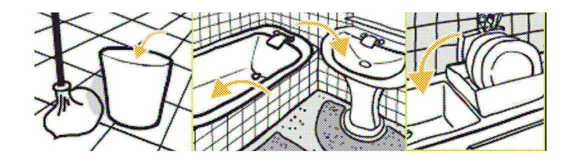


WC : après avoir tiré la chasse d'eau,

1 pastille dans la cuvette 1 à 2 fois par semaine.



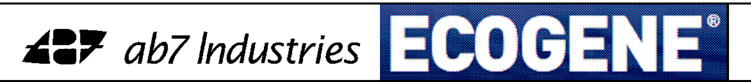
POUBELLE : 1 pastille
Pour 10 litres d'eau.



CUISINE : 1 pastille dans l'eau tiède de nettoyage
1 pastille directement dans le lave vaisselle
SOLS ET MURS : 1 pastille par seau d'eau tiède (4 litres). Rincer
SALLE DE BAINS : 1 pastille dans le lavabo ou la baignoire. Rincer



LINGE : 1 pastille à ajouter à la lessive.



FICHE TECHNIQUE DU GRAIN DE JAVEL® PASTILLES (Parfum Menthe) ECOGENE

Conditionnement

Pilulier plastique de 170 g avec bouchon de sécurité.



Consignes de sécurité



Nocif en cas d'ingestion – Provoque une sévère irritation des yeux – Peut irriter les voies respiratoires – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – Tenir hors de portée des enfants – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage – EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées – Continuer à rincer – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin – Maintenir le récipient fermé de manière étanche – Garder sous clef – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique – Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produit. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation. Le recyclage de l'emballage contenant du produit sera dans ce cas proscrit – Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.